

24 février 2010

Interpellation

De : Mme Danielle CARON, députée bruxelloise

A : M. Jean-Luc VANRAES, membre du Collège réuni compétent pour la Politique de la Santé, les Finances, le Budget et les Relations extérieures, et à M. Benoît CEREXHE, membre du Collège réuni compétent pour la Politique, de la Santé et la Fonction publique.

Concernant : la promotion de l'allaitement maternel

L'OMS promeut l'allaitement maternel. Cet organisme international considère que « l'allaitement est le moyen idéal d'apporter aux nourrissons tous les nutriments dont ils ont besoin pour grandir et se développer en bonne santé. (...) c'est l'aliment parfait pour le nouveau-né qui doit commencer à s'alimenter dès la première heure qui suit la naissance. L'allaitement exclusif au sein est recommandé jusqu'à l'âge de six mois. »

D'après le tableau de bord de la santé en région de Bruxelles-Capitale (2004), la proportion de nourrissons qui bénéficient de l'allaitement maternel est particulièrement élevée en Région bruxelloise. En 2002, selon les données de l'ONE, 88 % des nourrissons étaient allaités exclusivement au sein à la sortie de la maternité (sur 11 671 naissances). Parmi les mamans contactées par Kind & Gezin, 75,4 % allaitaient exclusivement à la sortie de la maternité (sur 2482 naissances). Ces proportions sont plus importantes que celles observées pour la Wallonie et pour la Flandre. Cependant, d'après l'ONE¹, il est constaté que, même si les mères commencent convenablement la pratique de l'allaitement maternel, elles finissent par introduire précocement d'autres aliments ou arrêtent même l'allaitement au sein quelques semaines après l'accouchement.

Je m'interroge sur les raisons de cet abandon précoce.

Y aurait-il une pression sur les mamans lorsqu'elles sont en milieu hospitalier ? En effet, d'après les propos de Myriam Sommer, directrice du

¹ ONE, Données statistiques 2006-2007

Service de recherche et stratégie de l'ONE, relayé par la presse, il semblerait que « Elisabeth Badinter a raison de mettre en cause une offensive un peu talibane qui culpabilise les mères. Il n'est pas sain que des hôpitaux en Belgique se voient attribuer des subsides supplémentaires s'ils s'inscrivent dans une politique d'éradication du biberon. Cela revient à exercer une pression morale intolérable sur ces femmes qui ne sont pas toujours maîtresse de leur choix. »

Ou s'agit-il plutôt d'un découragement des mères qui, dans la perspective de reprendre le travail, arrêtent d'allaiter ?

Monsieur le Ministre, j'aimerais savoir de quelle manière se fait la promotion de l'allaitement maternel des mères en milieu hospitalier ? Respecte-t-on le choix des mères, leur environnement familial et leurs contraintes professionnelles ?

D'autre part, pour les mamans qui ont commencé à allaiter et pour lesquelles les choses se passent bien, peuvent-elles bénéficier des conseils et du soutien d'un professionnel compétent en matière d'allaitement pendant la période charnière qui suit le retour à domicile au sortir de la maternité ?

Je vous remercie de votre attention et de votre réponse.

Danielle CARON